



RÉGION ACADÉMIQUE PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

JOURNEE REGIONALE D'ACCUEIL ET DE FORMATION DES ANIMATEURS DES BUREAUX DES ENTREPRISES

Aix, le 22/09/2023

Lundi 25 septembre 2023

Les recteurs des académies d'Aix-Marseille et de Nice réunissent ce lundi 25 septembre, au lycée Janetti à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (dans le Var), l'ensemble des animateurs des Bureaux des entreprises (BDE), qui sont créés depuis le 1er septembre 2023, dans chacun des lycées professionnels et polyvalents ainsi que des établissements régionaux d'enseignement adapté de la région académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Cette journée d'accueil et de formation vise à les accompagner dans la prise de leurs nouvelles fonctions et à constituer une véritable communauté de travail qui sera animée par les référents académiques des BDE.

Neuvième mesure de la réforme nationale des lycées professionnels et polyvalents (qui en comprend douze au total), la création d'un bureau des entreprises dans chaque lycée participe à l'action collective engagée pour atteindre les objectifs ambitieux de cette réforme : aller vers 0 décrocheur et atteindre 100 % de sorties positives (en termes d'insertion professionnelle ou de poursuite d'étude) pour les lycéennes et les lycéens professionnels.

Véritable carrefour des métiers au sein des lycées professionnels et polyvalents, les bureaux des entreprises permettront, d'une part, de constituer et d'ouvrir un réseau professionnel aux jeunes qui n'en ont pas ou peu et, d'autre part, de créer un point d'entrée pour chaque entreprise du territoire au sein des lycées pour créer des partenariats locaux.

Les 101 établissements publics locaux d'enseignement (lycées professionnels, polyvalents et établissements régionaux d'enseignement adapté) en sont dotés au sein de la région académique PACA : 69 dans l'académie d'Aix-Marseille et 32 dans l'académie de Nice. Les établissements privés sous contrat sont incités également à en déployer.

Placé sous la responsabilité du chef d'établissement et sous la coordination du Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT), l'animateur du BDE est

une nouvelle fonction qui est essentielle pour renforcer les liens entre les mondes de l'éducation et économique au service de la réussite des jeunes.

Ses principales missions sont en effet de :

- Mettre en place et suivre les partenariats avec les acteurs du territoire (recherche de partenaires économiques, développement de liens avec les réseaux locaux école/entreprise, organisation d'événements, etc.)
- Organiser des temps de stage et d'alternance (accompagnement des jeunes dans leurs recherches, suivi lors de leurs stages, retours d'expériences, aide à la mobilité, etc.)
- Intégrer la relation école/entreprise dans les parcours de formation des jeunes (favoriser la participation des professionnels aux activités de l'établissement ; etc.)
- Participer à la préparation des évolutions de l'offre de formation (carte des formations) en créant notamment des partenariats avec les entreprises locales (coloration de diplômes aux spécificités des filières professionnelles notamment locales et régionales, etc.)

Contacts presse

Marie Gaidoukoff-Ravel
Responsable du pôle communication et relations presse
Cabinet des Recteurs - académie d'Aix-Marseille
Tél : 06 89 10 02 55
marie.gaidoukoff@region-academique-paca.fr

Lilia Parisot
Cheffe de cabinet de la Rectrice de l'académie de Nice
Directrice de la communication
Tél : 06 11 47 19 44
lilia.parisot@ac-nice.fr